



## Inventaire historique et archéologique des communes de la Communauté "Champagnole Porte du Haut Jura"

*Compilations de données et de textes  
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)*

### CROTENAY

#### A - Structures et vestiges préhistoriques, archéologiques et historiques

- ① Tumuli dans la Combe d'Ain
  - ② Cimetière burgonde
  - ③ Château de Montsaugeon
  - ④ Douze cercueils en pierres à "La Croix des Fourneaux"
  - ⑤ Amas d'ossements dans la contrée dite au Tombeau
  - ⑥ Voie levée antique au lieu-dit cadastral "Les Traversennes", recoupée à trois reprises par des bâtiments agricoles
  - ⑦ Voie romaine « de Pointat » reliant Château-Chalon et Nozeroy
  - ⑧ Une voie, présumée romaine, reliant Salins à Arinthod, traversait le village
  - ⑨ Deux tumulus au sud-ouest de la commune, près de la RD 27 (alt. ± 475 m),
  - ⑩ À 500 m au nord-est du site précédent, enclos fossoyé circulaire protohistorique (peut-être un enclos funéraire protohistorique ?) à l'extérieur d'un fossé curviligne délimitant un camp probable, d'époque indéterminée
  - ⑪ Enclos circulaire (peut-être un enclos funéraire protohistorique ?) à 500 m à l'est du site précédent, près de la RD 27 (alt. ± 490 m)
- Monnaie en or à la légende Vindex trouvée au lieu-dit cadastral "Sur la Croix"
- ⑫ André Berthier, dans son hypothèse « Alésia » situe le combat préliminaire de cavalerie dans la plaine de Crotenay.

*Les numéros renvoient à des localisations sur cartes*

## B - Sources bibliographiques

Anonyme	manuscrit (env. 1900)
BERTHIER A., WARTELLE A.	ALESIA - Nouvelles éditions Latines. pp. 248-251 (1990)
BERGER Jacques	ALESIA CHAUX des CROTENAY. Pourquoi ? Association A.L.E.S.I.A. (2004)
HAMMERER A.	Sur les chemins du sel - Cêtre (1984)
LENG François	Mont-Rivel, site gallo-romain en Franche-Comté - La Taillanderie (1990) Champagnole d'hier et d'aujourd'hui - Gresset (1991) Notes 2008
MERCIER Claude	Le cimetière burgonde de Monnet-la-Ville - Les Belles Lettres - Littéraires de l'Université de Besançon (1974)
MERCIER Cl., ROLLAND M.	Rapport de fouille du cimetière burgonde de Crotenay 1976, 1977
MEYER A.	Les passages de Lheute entre le col de Mirebel et le col de Montrond - Manuscrit non daté
MONNIER Désiré	Annuaire du département du Jura (1855)
ROTHER Marie-Pierre	Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001)
ROUSSET Alphonse	Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - Département du Jura (1853-1858)

## C - Extraits de textes publiés

Crottenay est sans contredit l'un des plus anciens villages de notre département ; il existait avant la conquête des Gaules par Jules-César, et son souvenir se mêle à celui des grands événements qui signalèrent les invasions des Barbares dans la Séquanie. La voie gauloise de Salins à Arinthod et à Isernore le traversait. Un autre chemin très ancien, appelé le chemin de Vermillières, conduisait à Château-Chalon. En 1810, dans la contrée dite "*Sur la Croix*", on trouva une pièce en or sur l'une des faces de laquelle on lisait le mot

"Vindex". Elle fut acquise, moyennant 30 francs, par M. Romand, alors garde-général à Champagnole. De 1830 à 1842, on a mis au jour, dans un climat dit "*La Croix des Fourneaux*", douze cercueils en pierres, couverts de laves ; dans l'un était une épée et une boucle de manteau.

⑤ On a découvert un amas d'ossements dans la contrée dite "*Au Tombeau*". Le champ de bataille de *La Combe d'Ain*, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, s'étendait jusqu'à ce village. Les tumuli qu'on y rencontre l'attestent suffisamment. Les traditions qui se perpétuent dans la contrée, se rapportent toutes à des croyances druidiques. Crotenay n'est ni le Crotonacum mentionné dans le diplôme de l'empereur Lothaire de l'an 855, en faveur de l'abbaye de Saint-Claude, ni le Cortona qui figure dans les bulles et les diplômes de l'abbaye de Baume, ainsi qu'on l'a écrit quelquefois, mais bien le Crotonacum, dont la possession de l'église fut confirmée à l'abbaye de Château-Chalon, par le pape Adrien IV, le 20 mai 1154, et par l'empereur Frédéric Barberousse, le 19 septembre 1161.

**Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1854)**



## ② LE CIMETIÈRE DE CROTENAY

Il s'agissait d'un cimetière du type "par rangées de tombes", c'est-à-dire où les fosses d'inhumations sont orientées d'ouest en est, et alignées côte à côte. Ce type de cimetière est caractéristique de l'époque mérovingienne.

Sur 219 inhumations, 108 au moins contenaient des traces sombres, vestiges de planches, formant un bâti qui recouvrait le cadavre. Leur profondeur était de 1,50 m en moyenne. Les tombes à dalles ou murettes représentaient environ 10% du total.

Le mort est généralement allongé sur le dos, la tête à l'ouest.

Le mobilier funéraire :

Des linceuls ont été parfois utilisés, trois tombes contenaient une perle de verre, située juste derrière le crâne, qui en formait l'agrafe.

Plaques-boucles et plaques de ceinture constituent la majeure partie du mobilier. Les agrafes à double crochet sont peu courantes. Trois boîtes, ou pyxides, contenaient des "gri-gri" et un bandage herniaire.

*Conclusions de l'étude.*

Il existait, comme à Monnet-la-Ville, des caractères anthropologiques propres aux Burgondes, mais la durée d'utilisation plus longue de ce cimetière fait que les caractéristiques raciales ont, à la fin, tendance à diminuer en nombre en raison de brassages de populations.

Le fait le plus remarquable est qu'au fur et à mesure que l'on avance dans le temps, les rites d'ensevelissement et le respect des premiers inhumés sont de moins en moins observés, ce qui témoigne de l'aggravation des conditions de vie.

L'on peut se demander si l'abandon du cimetière dans la première moitié du VII<sup>ème</sup> siècle n'est pas dû à une misère telle que les rites sociaux de l'ensevelissement ne sont plus respectés. Pour n'en citer qu'un exemple : les inhumations les plus récentes sont peu profondes et ne sont même plus orientées d'ouest en est.

Un autre fait remarquable est l'importance du cimetière de Crotenay, qui devait initialement compter près de 1 000 sépultures. En effet, dans le Jura, les cimetières barbares comprennent rarement plus de 100 inhumations et ce n'est, en Franche-Comté,

qu'au seuil de la Bourgogne (région de Belfort / Montbéliard) que l'on rencontre des cimetières de cette importance.

Il est donc possible que, comme dans la région dont il vient d'être question, il y ait eu à Crotenay un regroupement intentionnel de population à la proximité, dans la zone nord-est du Jura, de barbares non romanisés : les Alamans, dont la présence est bien attestée dans "*La vie des pères du Jura*", écrite au début du VI<sup>e</sup> siècle.

**Claude MERCIER - d'après François LENG (1990)**



### ③ FORTERESSE DE MONTSAUGEON

Le Montsaugeon est une montagne située au sud-est de Crotenay. Au sommet de ce rocher s'étend un vaste plateau, à l'angle sud-ouest duquel était bâti le château, qui prit le nom de cette montagne.

Cette forteresse se composait d'une première enceinte, percée au sud d'une porte avec herse et flanquée de deux tours. Venait ensuite un vaste fossé, qu'on traversait à l'aide d'un pont levis.

Une seconde enceinte intérieure enveloppait un donjon à base carrée, flanqué de quatre tourelles, et les autres bâtiments qui servaient de dépendances au château.

Il a pu exister d'autres constructions, mais elles ne sont plus reconnaissables. L'accès était défendu au sud-est et à l'ouest par la rapidité de la pente du rocher, à l'est et au nord par les rivières d'Ain et d'Angillon.

Plusieurs seigneurs du nom de Monnet et de Montsaugeon habitèrent ce manoir. Hugues de Villelume le rétablit, l'embellit et le fortifia. Gilbert Cousin le qualifie de « arx elegantissima » et dit que Hugues de Villelume y fit de magnifiques restaurations.

Ce château avait été démantelé par Louis XI en 1479. Tombé au pouvoir des Français en 1639, après une vigoureuse résistance, dirigée par M. de Beauffremont, il fut repris par le baron d'Arnans et Lacuzon, le 22 juillet de la même année.

Après la conquête de la province par Louis XIV, en 1674, le souverain en ordonna la démolition.

L'emplacement du château, encore couvert de ruines, est envahi par d'épaisses broussailles.

**Manuscrit anonyme**



### **183 - Crotenay (alt. 470-643 m ; 11,61 km<sup>2</sup>)**

Commune située à l'extrémité septentrionale de la Combe-d'Ain et limitée au sud par l'Ain ; elle est dominée au sud-est par la butte du Montsaugeon (alt. 643 m), butte témoin du plateau de Champagnole, au nord-est par le plateau de Champagnole et à l'ouest par la Côte de l'Heute. Elle présente un sol "peu fertile" : A. Rousset, 1853-1858, 2 [1854], p. 344.

⑦ (04) Une voie antique, qui selon A. Rousset se dirige de Château-Chalon à Nozeroy par Picarreau, passe à l'ouest de Crotenay, au Bois de l'Heute sous le nom de Chemin du Pointa. Cette voie a été reconnue sous la forme d'une voie à ornières lors d'une prospection effectuée en 1993. Selon Cl. Jeandot, cette voie romaine a pu s'implanter sur

un chemin protohistorique : A.J., 1850, p. 434 ; - A. Rousset, 1853-1858, 5 [1857], p. 76 (Picarreau) ; - J.-L. Odouze, 1991, II, p. 115 (Fay-en-Montagne) ; - F. Jeudy, 1993, p. 12 ; - Cl. Jeandot, 1996, p. 8.

⑥ (13) A l'est de la D 23 (Crotenay-Montrond), au lieu-dit cadastral les Traversennes, Chr. Meloche a repéré une voie levée antique qui a été recoupée à trois reprises par des bâtiments agricoles : Fichier carte archeo., S.R.A. Besançon ; - Cl. Jeandot, 1996, p. 9.

3\* Une voie, présumée romaine, reliant Salins à Arinthod, traversait le village : D. Monnier, 1851, p. 434 ; 1855c, p. 156 ; - A. Rousset, 1853-1858, 2 [1854], p. 346.

⑨ (07-08) Au sud-ouest de la commune, près de la RD 27 (alt. ± 475 m), ont été repérés deux tumulus : E. Chantre, Cl. Savoye, 1904, p. 20 ; - Fr. Jeudy, 1993, p. 13.

⑩ (01 AP) Au lieu-dit En Chaumois (alt. ± 480 m), à 500 m au nord-est du site précédent, J. Aubert a repéré, au cours de prospections aériennes en 1983, "un enclos fossoyé circulaire protohistorique (peut-être un enclos funéraire protohistorique ?) à l'extérieur d'un fossé curviligne délimitant un camp" probable, d'époque indéterminée : J. Aubert, 1983, diapo. n° JI PP 83, J27 V18a 83, J98 V21e 83 : M. Delemont, 1995, n° 74.

⑪ 6\* (09) A 500 m à l'est du site précédent, près de la RD 27 (alt. ± 490 m), P. Pétrequin a observé un enclos circulaire (peut-être un enclos funéraire protohistorique ?) au cours de prospections aériennes : Fr. Jeudy, 1993, p. 13 ; - F. Delemont 1995, site n° 75.

7\* (06) A l'est du village, au lieu-dit cadastral Sur la Croix (alt. ± 520 m), en 1840, a été découverte une monnaie en or à la légende Vindex : A. Rousset, 1853-1858, 2 [1854], p. 346 ; D. Monnier, 1855, p. 156 ; F. Jeudy, 1993, p. 13. S'agit-il de C. Julius Vindex (en 68 apr. J.-C.) ?

8\* (01 AH) A l'ouest du village, au nord de la RD 5, au lieu-dit les Grands Chantres (alt. ± 510 m), sur la haute terrasse dominant la vallée de l'Ain à 400 m à l'ouest du village, a été mise au jour une importante nécropole, utilisée depuis la seconde moitié du V<sup>ème</sup> siècle jusqu'au milieu du VIII<sup>ème</sup> siècle, qui devait initialement compter près de 1 000 sépultures.

Le site du cimetière de Crotenay a été découvert et, en même temps, en partie détruit, entre 1940 et 1943, à l'occasion de la création et de l'aménagement d'un Centre des Chantiers de Jeunesse. Puis, de 1948 à 1950, la création d'un théâtre de plein air faisant partie d'une Ecole Nationale de Perfectionnement devenue par la suite un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (E.R.E.A.), a entraîné d'autres destructions qui ont été signalées, dès 1950, par J.-G. Ebersolt (1950, p. 48, 71). En 1968, la réalisation de logements pour le personnel de l'E.R.E.A., provoqua la destruction d'autres sépultures et un projet de création d'un terrain de sports fit prendre la décision d'une fouille de sauvetage de ce qui pouvait rester du cimetière. Ce chantier qui eut lieu chaque été de 1969 à 1977, sous la responsabilité du Dr Mercier, a permis de mettre au jour un peu plus de 450 tombes.

**Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)**



## LES PASSAGES DE MONTROND

Il y a d'abord le passage au Nord de la TOUR de MONTROND, qui accueille la voie au plus grand trafic, la Nationale 5. Elle fut dans le passé, impériale et royale, mais en deçà, les auteurs et les cartes anciennes en font irrégulièrement mention. De POLIGNY son tracé passait par CHAMOLE et MOLAIN. - Beaucoup plus citée était la voie venant de SALINS, appelée "*Vie blanche*" dans la forêt des MOIDONS et "*Chemin saunier*" après avoir passé de l'Ouest à l'Est de LHEUTE en franchissant le Col Sud de

MONTROND. Nous la retrouvons régulièrement sur la rive Droite de l'AIN. Elle était donnée pour importante. Elle fut sans doute une route du sel.

A la limite territoriale de la Commune, une échancrure dans la crête de LHEUTE permet le passage d'un chemin de desserte locale entre CROTENAY et BESAIN. Nous le retrouverons dans le chapitre suivant.

## **LES PASSAGES DE CROTENAY**

Le chemin précité, assurant la meilleure liaison directe entre CROTENAY et BESAIN est dit « *Chemin vieux* ». Sa fréquentation régulière n'a cessé qu'avec la facilité récente des déplacements motorisés. Il se raccorde près de la crête au « *Chemin blanc* » qui a son origine plus au Sud, au pied de la côte.

⑦ Nous arrivons maintenant à POINTA un des plus beaux passages de la chaîne de LHEUTE. Il a été signalé par Messieurs Jean LAMY et Arthur BROCARD, grands traqueurs de chemins antiques.

Le dégagement a été effectué par les élèves et les maîtres de l'E.N.P, de CROTENAY en 1967. Un décapage en surface de la rampe d'accès a mis à jour une voie à ornières taillées de 1,10 m et à marches régulières de 0,20 m. La partie sommitale en tranchée est également à ornières et le passage des moyeux des voitures est aménagé dans la roche en place. Des structures annexes nombreuses témoignent de l'évolution au cours des temps en fonction des besoins du trafic.

Le dernier passage sur le territoire de la commune de CROTENAY est le passage du « CREUX DE L'ENFER » conquête récente de l'ère industrielle pour faire passer en 1859 la route Départementale N° 5, de CHAMPAGNOLE à VOITEUR et la Départementale N° 24 de PONT DU NAVOY à POLIGNY. Antérieurement il n'y eut qu'un chemin passant près du CREUX DE L'ENFER joignant POINTA à la VERMILLIERE en longeant le château de GARDE LE COMTE ou de la VERNE, maison forte construite au 13<sup>ème</sup> siècle par les seigneurs de MIREBEL.

## **LES PASSAGES DE PONT DU NAVOY**

À 500 m au sud du CREUX DE L'ENFER on peut découvrir un passage assez discret, mentionné sur les cartes mais que le temps efface. Nous le notons simplement pour mémoire avant d'arriver 600 m plus au sud à l'important passage du col de la VERMILLIERE dont le rôle de passage obligé depuis la préhistoire n'a cessé qu'avec la mise en service de la Départementale N° 24 en 1859. Partant d'un même point proche du pont sur la rivière d'Ain, trois voies ont été successivement construites pour accéder au col. la première, médiane, dont la conception, le cheminement, le rapport avec la voie suivante, apportent une forte présomption à son droit d'aïnesse. Disons la ... très ancienne.

La deuxième, dite romaine par les auteurs et les cartes, gravit la côte de LHEUTE pratiquement en ligne droite.

La troisième, route royale, construite par l'ingénieur QUERRET au 18<sup>ème</sup> siècle. D'une très belle emprise de 8 m de large, elle n'eut qu'un siècle d'utilisation car elle fut remplacée par la départementale N° 24 qui se raccorda à la départementale N° 5, le temps du passage au CREUX DE L'ENFER.

Le col franchit à 633 m d'altitude, on observe dans la descente vers l'ouest, cinq voies au moins qui se regroupent à la base pour continuer sur une levée en direction de PICARREAU, LE FIED, PLASNE. Le chemin du MONT PAVE qui succéda à celui de St SAVIN aboutit à POLIGNY. A noter, à la base ouest du col, une source (curiosité géologique) la FONTAINE AU LARRON.

LHEUTE prend de l'altitude, bientôt 743,6 m, les passages y sont rares. Cependant un

chemin entre PONT DU NAVOY et le sud de la clairière culturelle de la ferme de la VERMILLIERE s'insinue à la faveur d'une petite combe parallèle, et, en face à la commune de BONNEFONTAINE, un sentier muletier gravit la côte abrupte.

## **LES PASSAGES DE MIREBEL**

Le premier que nous rencontrons en quittant la limite administrative de PONT DU NAVOY est un sentier muletier, disparu de la carte et en partie au sol, qui a connu une fréquentation importante à l'époque où le minerai de fer extrait à BONNEFONTAINE était lavé au PATOUILLET et acheminé au haut fourneau de PONT DU NAVOY à dos de mulets.

Nous arrivons à la fin de notre promenade de crête où nous constatons une situation identique à celle de départ : un château féodal sur une butte encadrée de deux cols.

Le premier au nord, le col de TOURNEBISE, passage naturel faisant correspondre l'Est, la COMBE D'AIN, où dominent les vestiges néolithiques, gaulois, gallo-romains et burgondes, avec l'Ouest, où le souvenir du moyen-âge est encore présent avec les villages disparus de MIREBEL LE BOURG, TREBION, AN, et l'abbaye de BAUME LES MOINES.

Le passage du col Sud, dit col de MIREBEL, nous le devons à l'amiral de France, Jean de VIENNE, dans la seconde partie du 14<sup>ème</sup> siècle. Ce chemin de conception moderne fut repris par l'ingénieur QUERRET, déjà cité, pour en faire une route royale qui devint au 19<sup>ème</sup> siècle la route départementale N°2 de CHALON en SUISSE, ainsi qu'en attestait à la sortie du pont la dernière borne en pierre, disparue victime de la circulation.

Puisque nous sommes dans les souvenirs, laissez-moi vous rappeler que dans un des chemins creux qui descendent du col de MIREBEL en direction de la villa gallo-romaine dite « *des Dames de Rosay* » vous trouverez une croix érigée à la mémoire de César BOTTAGISI de MIREBEL mort accidentellement en ce lieu le 28 septembre 1962.

Sur 13 km 500 (des 80 de la chaîne de LHEUTE) nous avons rencontré douze passages ouverts à tous les types de voies : deux routes de prestige à vocation internationale à chaque extrémité, des voies chargées d'histoire, des chemins de communications locales, et jusqu'aux sentiers muletiers parce que le minerai de fer de BONNEFONTAINE devait être acheminé au haut fourneau de PONT DU NAVOY.

L'historien Lucien FEBVRE a écrit : « ce qui fait la route, ce n'est pas le tracé mais le trafic. Quand il y a nécessité de trafic, on passe ». Le besoin de passer a dû être important depuis des millénaires pour que la barrière de LHEUTE ne soit pas un obstacle entre le plateau et la COMBE D'AIN.

### **A. MEYER (non daté)**



⑦ Le passage du Col de Pointa a été signalé par Messieurs J. LAMY, A. BROCARD et A. MEYER qui voient là un passage antique, voire celtique. Il est vrai que l'aménagement en marches taillées dans la roche est spectaculaire. Cependant, rien ne prouve une telle ancienneté, en dehors d'une impression que chacun ressent à la vue de ce beau passage de col.

Les aménagements comparables, situés à Villers sous Chalamont et entre la Chapelle de Châteaivilain et le château n'apportent pas plus d'éléments de certitude. Dans ces deux cas, le trafic est attesté au Moyen-Age, mais il a dû également exister précédemment !

Sur la constitution de ces marches et leur entretien, se reporter à l'ouvrage de référence : « *Sur les chemins du sel* » d'André HAMMERER.

**François LENG, Notes (1988)**



### **TECHNIQUES D'AUTREFOIS.**

La remise en ordre des chemins comportait divers travaux. L'un des plus fréquemment pratiqués était, comme nous l'avons vu, le remplissage des ornières, sur lequel nous ne reviendrons pas. Nous avons expliqué aussi que, dans le roc, on préférait parfois abaisser le niveau de roulement pour supprimer l'ornière, en effectuant une opération désignée par l'expression « rupture de roc ». Dans ce cas il fallait extraire du rocher, non seulement au milieu, mais aussi à droite et à gauche, afin que les faces extérieures des roues ne frottent pas contre les parois du creux. Ce pénible déblaiement ne faisait que restituer au passage son gabarit primitif. Si les commissaires l'estimaient insuffisant, ils employaient pour préconiser un élargissement une autre expression : « escarper le roc ». Enfin de temps à autre ils conseillaient d' « entailler le roc », ce qui avait également un sens bien précis. Les entailles étaient des marches d'escalier pratiquées sur des bancs rocheux inclinés, afin que les sabots ferrés des chevaux se posent à plat et ne glissent pas. On peut voir encore des entailles intactes dans certains chemins d'autrefois, tel celui de "La Bro" proche de Besançon.

En 1697 cette technique était encore employée. Dans la montée de Blégny, vers Salins, « *le roc y estant extrêmement vif, ce que fait glisser les chevaux, il convient d'entailler le roc... dont les entailles seront également especés* ». De même en descendant depuis la tour de Chalamont vers Villers, « *comme dans cette partie il y a un roc si vif et si glissant que les bestes n'y peuvent passer sans risque, il faudra entailler le roc* ».

Les procès-verbaux d'inspection ne nous apprennent rien sur la manière dont s'y prenaient les ouvriers pour façonner le roc des chemins. C'est grâce à d'autres documents que nous pouvons obtenir quelque lumière sur la question. Se rapportant à Besançon et à sa banlieue, ils sont très valables lorsqu'il s'agit de définir la technique comtoise. Il semble qu'en Franche-Comté, l'usage de la poudre soit apparu assez tard.

En 1515 la poudre fut employée pour des travaux à Besançon. C'était probablement pour la première fois, si l'on en juge par l'étonnement du trésorier municipal, étonnement qui transparaît dans la rédaction d'une rubrique de dépense. Il note une dépense de « six gros monnaie à Jehan Doulx, chien (citoyen) de Besançon, le XVIII<sup>e</sup> dudit mois de décembre 1515 pour paiement d'une loppe de fer pesant XXV livres que l'on prinst (prit, acheta) devers luy pour employer au rompre la roche à force de pouldre de bastons à feugz, devant la porte de Charmont, laquelle rompit en plusieurs pierres que volarent en l'air, et ne scait l'on (l'on ne sait) que d'adviennent lesdites pierres ».

La loppe de fer était sans doute la barre à mine servant à forer la roche pour l'introduction de la poudre. On ne dit rien du spécialiste qui avait exécuté la besogne, mais il n'était sûrement pas Bisontin. L'art qu'il pratiquait était étranger à la région.

**André HAMMERER. *Sur les chemins du sel* (1984)**



Dans la forêt de la Faye, grande concentration de tumulus

**François LENG. *Mont Rivel* (1990)**



## **CROTENAY**

Situé sur la voie de Condate à Salins, qui avait surtout pour objet le transport du sel; il n'est pas invraisemblable que des Toscans, venus de Cortona, avec ceux de Clusium, ne se soient établis près du passage de la rivière d'Ain pour la protection de ce commerce. L'origine de ce lieu doit être romaine à en juger par les marques d'antiquité que présente sur plusieurs points son territoire. Au climat dit "*Sur la Croix*", on a recueilli une médaille en or de la valeur de 30 fr , où se laissait déchiffrer le nom de "*Vindex*". À "*La croix des Fourneaux*" on a découvert douze sépultures en pierres et dalles, dans l'une desquelles se trouvait une agrafe de baudrier ou de manteau. A la contrée dite "*Aux Tombeaux*", on remue beaucoup d'ossements épars. Enfin M. Rousset signale sur ce territoire des tumuli qui se rattacherait à la grande bataille de la Combe-d'Ain.

**Désiré MONNIER. *Annuaire du Jura* (1855)**